

**Assemblée générale**

Distr. générale
13 mai 2005
Français
Original: russe

Cinquante-neuvième session

Point 158 de l'ordre du jour

Déclaration des Nations Unies proclamant les 8 et 9 mai**Journées du souvenir et de la réconciliation****Lettre datée du 2 mai 2005, adressée au Secrétaire général
par le Représentant permanent de la Fédération de Russie
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

En ma qualité de représentant du pays qui exerce la présidence des organes statutaires de la Communauté d'États indépendants, j'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte de la déclaration des chefs d'État des pays membres de la CEI en date du 16 septembre 2004 adressée aux peuples de ces pays et à la communauté internationale à l'occasion du soixantième anniversaire de la victoire dans la Grande guerre patriotique de 1941-1945 (voir annexe), avec la réserve formulée par le Président de l'Azerbaïdjan lors de la coordination de la déclaration (voir appendice).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre, de son annexe et de son appendice comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 158 de l'ordre du jour.

(Signé) Andrei Denisov

* Nouveau tirage pour raisons techniques.



**Annexe de la lettre datée du 2 mai 2005, adressée
au Secrétaire général par le Représentant permanent
de la Fédération de Russie auprès de l'Organisation
des Nations Unies**

**Déclaration des chefs d'État des pays membres
de la Communauté d'États indépendants adressée
aux peuples de ces pays et à la communauté internationale
à l'occasion du soixantième anniversaire de la victoire
dans la Grande guerre patriotique de 1941-1945**

Les États membres de la Communauté d'États indépendants célèbrent le 9 mai 2005 le soixantième anniversaire de la victoire dans la Grande guerre patriotique de 1941-1945. Dirigée contre le pire fléau de l'humanité – le fascisme – cette guerre a acquis un caractère sans précédent en raison de l'ampleur et de l'acharnement qui l'ont marquée. Elle a fait appel à la concentration la plus intense des forces et de la volonté de tous les peuples de l'Union soviétique.

Nous adressant à cette occasion aux peuples des pays de la CEI et à la communauté internationale, c'est avec fierté que nous rappelons que ces peuples ont joué un rôle décisif pour que ceux non seulement de l'Europe mais aussi du monde entier sortent victorieux et libérés de l'asservissement fasciste. Ce sont eux qui ont subi durant cette guerre les pertes humaines et matérielles les plus lourdes. Des millions de personnes ont fait le sacrifice de leur vie pour que la victoire soit assurée.

Nous sommes tous redevables à ceux qui sont tombés dans cette guerre juste et sacrée, qu'ils ont livrée pour assurer la liberté et l'indépendance de la patrie et qui ont parcouru une longue et terrible route pour écraser le fascisme. Il est de notre devoir sacré de louer leurs exploits et de continuer à perpétuer leur mémoire et respecter les lieux de leur dernier repos.

Nous honorons aujourd'hui ceux qui ont remporté la grande victoire et ont vécu jusqu'à ce jour de commémoration, et demandons que la génération de ceux qui ont pris part à la guerre fasse l'objet des plus grandes sollicitudes.

Les facteurs décisifs de la victoire sur le fascisme ont été la conscience aiguë que les peuples ont eue de la menace réelle qui pesait sur la liberté et l'indépendance de chacun d'entre eux et sur leur patrie commune – l'Union soviétique –, l'amitié fraternelle des peuples, le rôle d'avant-garde des hauts dirigeants militaires et politiques du pays, l'héroïsme et le courage des soldats, des partisans et des combattants clandestins, et l'abnégation des populations laborieuses de l'arrière. Telle est notre grande victoire.

Les pays de la coalition antihitlérienne ont contribué à la défaite du fascisme et leurs peuples ont eux aussi subi de lourdes pertes. Nous aimons à croire que les États qui ont pris part à cette guerre continueront de s'attacher à sauvegarder les monuments commémoratifs et les tombes des combattants soviétiques, des défenseurs des pays de la coalition antihitlérienne, des résistants et des victimes du fascisme.

Les États membres de la Communauté d'États indépendants collaborent activement au renforcement de la sécurité et de la stabilité et prennent des mesures effectives afin de faire face aux nouveaux défis et aux nouvelles menaces à l'échelle mondiale. Nous sommes convaincus que l'humanité doit progresser sur la voie de la civilisation sans plus être victime de calamités et de guerres nouvelles.

Réaffirmant notre attachement aux normes et principes fondamentaux de la Charte des Nations Unies, nous prônons le règlement pacifique des conflits émergents dans le monde, le renforcement de la confiance et de la compréhension mutuelle entre les États et les peuples et la continuité du rôle clef de l'Organisation des Nations Unies dans le maintien de la sécurité internationale et le règlement des problèmes mondiaux les plus importants, y compris la lutte contre toute tentative de résurrection et de propagation du fascisme.

Nous tenons à réaffirmer que la Communauté d'États indépendants continuera à renforcer par tous les moyens et sous tous ses aspects la coopération avec l'ensemble de la communauté internationale afin de promouvoir l'affermissement d'une paix légitime et la prospérité des peuples, et nous appelons les membres de la communauté internationale à unir leurs efforts en vue de réaliser ces nobles objectifs.

Astana, le 16 septembre 2004

Appendice

**Réserve formulée par la République d'Azerbaïdjan
à la Déclaration des chefs d'État des pays membres
de la Communauté d'États indépendants adressée
aux peuples de ces pays et à la communauté internationale
à l'occasion du soixantième anniversaire de la victoire
dans la Grande guerre patriotique de 1941-1945**

Dans le dernier paragraphe, remplacer le membre de phrase « la Communauté d'États indépendants continuera » par « les États membres continueront ».

Le Président de la République d'Azerbaïdjan
(*Signé*) Ilham **Aliyev**
